

Les présidents de l'alternance

Michel Gaud* et Laurence Porgès**

Depuis 1989, le vent de la démocratisation, selon la formule consacrée, souffle en Afrique au sud du Sahara. Manifestations, adoption de nouvelles constitutions, élections de toute nature se sont multipliées sur l'ensemble du sous-continent. Seuls restent à l'écart les pays frappés de guerre civile, et quelques dictateurs résistent encore au mouvement, mais avec de plus en plus de difficulté.

Neuf pays ont mené le processus particulièrement loin, puisque, par la voie électorale, ils se sont donnés de nouveaux présidents. Ce sont le Bénin, le Burundi, le Cap-Vert, le Congo, Madagascar, le Mali, le Niger, Sao Tomé et Príncipe, la Zambie (1). Six chefs d'Etat, parfois en place depuis longtemps, ont dû s'incliner devant le verdict des urnes (2).

Vus de l'étranger, ces changements – ces bouleversements ? – relèvent d'une logique identique. Ils se sont déroulés selon des modalités assez proches, et ont amené au pouvoir des hommes ayant de nombreux traits communs. La réalité est beaucoup plus complexe. S'il est vrai que l'effondrement du bloc de l'Est a joué un rôle de détonateur, à la fois par l'exemple qu'il donnait et par le changement d'attitude à l'égard de l'Afrique qu'il induisait chez les grandes puissances, il n'en reste pas moins qu'il faut tenir compte des pressions internes en faveur de la démocratie qui se sont manifestées avec plus ou moins d'intensité, et selon des modalités différentes. De même, l'examen des élections présidentielles

**Afrique
contemporaine**

N° 167
3^e trimestre 1993

études

29

* Rédacteur en chef.
** ORSTOM.

(1) On n'a pas retenu Maurice, dont le régime politique est parlementaire (Maurice est devenu une république en 1992. Auparavant, le chef de l'Etat était la reine d'Angleterre).

(2) Dix présidents sortants ont été réélus lors des premières élections multipartites. Il s'agit de J. Dos Santos (Angola, 1992), B. Compaoré (Burkina-Faso, 1991), P. Biya (Cameroun, 1992), M. Djohar (Comores, 1990), H. Gouled, (Djibouti, 1993), F. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire, 1990), D.A. Moi (Kenya, 1992), J. Rawlings (Ghana, 1992), M. Ould Taya (Mauritanie, 1992), R. Mugabe (Zimbabwe, 1990).

28 OCT. 1993

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 38284
Cote : B

conduit à identifier des situations diverses. Et il n'est guère possible de déterminer un « profil-type » pour les nouveaux présidents.

On s'est efforcé de regrouper en trois tableaux comparatifs les données les plus caractéristiques de la transition dans les neuf pays. La simplification est extrême, et sans doute critiquable. Mais elle a pour avantage de faire ressortir très clairement la diversité des situations, des processus et des hommes.

Le tableau 1 (page 32) retrace les étapes et les modalités de la transition. Dans le tableau 2 (page 34) sont regroupées les informations disponibles sur les élections présidentielles elles-mêmes. Le tableau 3 (page 38), enfin, fournit des éléments biographiques sur les neuf nouveaux chefs d'Etat.

Une transition plus ou moins longue...

Toute discutable que soit la définition retenue, la durée de la transition indiquée en bas du tableau 1 est très significative. Certains pays (Cap-Vert, Sao Tomé et Principe, Zambie) paraissent avoir mené l'affaire rondement. Quelques mois seulement leur ont suffi pour passer d'un régime de parti unique à une démocratie pluraliste. Inversement, l'accouchement a été particulièrement lent à Madagascar, où trois années ont été nécessaires. D'une manière générale, les pays francophones se situent en queue de peloton. Mais il ne faut pas perdre de vue que le « record » de Madagascar est malheureusement provisoire. Pour se limiter à ce seul exemple, le Zaïre a « commencé sa transition » début 1990 (3) et n'en est toujours pas sorti, plus de trois ans après.

Les commentateurs s'accordent à penser que ces grandes différences tiennent avant tout à la personnalité des chefs d'Etat en place. Il est patent que l'ancien président malgache, D. Ratsiraka, a tout fait pour se maintenir au pouvoir (4), tout comme D. Sassou Nguesso (Congo). D'autres semblent avoir davantage joué le jeu, peut-être simplement parce qu'ils surestimaient leur popularité. Kenneth Kaunda, le « Père de la Nation » zambienne, au pouvoir depuis l'indépendance en 1964, a-t-il imaginé un seul instant pouvoir être battu par qui que ce soit ?

Mais ces données personnelles ne valent pas partout. Au Mali, la destitution de Moussa Traoré va radicalement écarter ce dernier du processus de transition, mais il faudra tout de même plus d'un an pour que soit élu A. O. Konaré. Le cas du Niger est plus significatif encore : une transition particulièrement longue, malgré l'effacement quasi total du président en titre, Ali Saïbou, qui accepte sans réagir que ses pouvoirs soient progressivement laminés.

.... plus ou moins complexe...

La durée de la transition découle aussi du degré de complexité du processus suivi. Le clivage est, en l'espèce, particulièrement net entre les cinq pays francophones et les trois non francophones. Une réforme constitutionnelle, puis des élections législatives et présidentielles, voilà à quoi se bornent les étapes du processus chez ces derniers. Encore que Sao Tomé et Principe se distingue des deux autres en organisant un

(3) Par le discours « historique » de Mobutu du 24 avril annonçant notamment l'abandon du monopole détenu par le parti unique (le Mouvement populaire de la révolution, MPR).

(4) Il semble d'ailleurs qu'il n'ait pas renoncé à y revenir...

référendum constitutionnel, alors qu'en Zambie c'est le parlement qui adopte la nouvelle constitution et qu'au Cap-Vert, on se contente d'amender le texte fondamental de 1980. Dans ces conditions, la rapidité du processus zambien dont il était question plus haut devient toute relative. Il aurait sans doute été possible à K. Kaunda d'aller beaucoup plus vite...

La transition « à la francophone » fera sans doute les délices des constitutionnalistes et des politologues. Que d'inventions, à commencer par ces fameuses conférences nationales (5) dont l'initiative revient au Bénin ! Elles ont réuni, on le sait, les « forces vives » du pays, ont débattu, parfois longuement, comme au Congo, du passé et de l'avenir et ont généralement abouti à la mise en place d'institutions de transition, du type Haut Conseil de la République. Seuls deux des pays francophones étudiés ici n'ont pas eu recours à la formule : le Burundi et Madagascar. Mais le premier d'entre eux s'est doté d'une « charte nationale » avant de changer de constitution. Quant au second, il a très certainement innové sur le plan du droit constitutionnel en mettant au point, à titre temporaire, un étrange bicéphalisme de l'exécutif visant à établir un équilibre entre le pouvoir en place et l'opposition (6).

Conférence nationale ou pas, le processus a donc été particulièrement complexe dans les six pays francophones. Touche supplémentaire au tableau, la multiplication des élections : les électeurs congolais se sont rendus sept fois aux urnes en 1992 (référendum constitutionnel, et trois élections à deux tours : locales, législatives, présidentielles) (7)...

On doit considérer ainsi que le Mali, et son président de transition Amadi Toumani Touré – ATT pour les Maliens – ont réussi un véritable tour de force en « bouclant » le processus de démocratisation en un peu plus d'un an, dans le temps même où le pays devait faire face à la rébellion touarègue (8).

... plus ou moins dramatique

Aux yeux du monde, l'Afrique au sud du Sahara fait partie des terres sanglantes. C'est évidemment très exagéré, même si plusieurs pays sont en proie à des guerres civiles cruelles (Somalie, Soudan, Libéria, Angola, Sierra-Leone, Rwanda...) et si au Zaïre, au Togo, au Malawi, des dictateurs se maintiennent par la force, voire, si besoin est, par la terreur.

Dans le petit groupe des Etats étudiés ici, deux ont connu des épisodes de violence extrême. Au Mali, le renversement de Moussa Traoré a été précédé d'une répression qui a fait cent cinquante morts à Bamako en mars 1991. Le 10 août de la même année, le président Ratsiraka fait tirer sur une foule qui, depuis quelque temps, participe régulièrement en masse à des manifestations pacifiques à Antananarivo. Selon les sources, le bilan se situe entre 30 et 140 morts. Deux cas sur neuf, donc.

On doit savoir gré aux autres anciens chefs d'Etat de n'avoir pas cédé à de telles extrémités (9). Ils auraient eu l'occasion de le faire car, souvent, c'est dans la rue que s'est exprimée la contestation. Comment aurait-il pu en être

(5) Contrairement à une idée courante, il y a eu des conférences nationales dans quelques pays non francophones : Guinée-Bissau, Ethiopie, Libéria, Soudan. Mais aucune parmi ceux qui ont mené le processus de démocratisation à son terme.

(6) Voir « Madagascar : la convention du 31 octobre 1991 », *Afrique contemporaine*, n° 163, juillet-septembre 1992.

(7) Quelques privilégiés ont eu par ailleurs à élire les sénateurs.

(8) Précisons que le Mali ne s'est pas contenté d'une conférence nationale, mais qu'il a organisé à sa suite des états généraux sectoriels (agriculture, etc.).

(9) Plusieurs d'entre eux ont toutefois réagi avec une certaine brutalité.

Tableau 1. - Les principales étapes de la transition

	Bénin	Burundi	Cap-Vert	Congo	Madagascar	Mali	Niger	Sao Tomé	Zambie
Indépendance	1960	1962	1975	1960	1960	1960	1960	1975	1964
Abandon rôle dirigeant du parti	déc. 1989		sept. 1990	déc. 1990		mars 1991		août 1990	sept. 1991
Multipartisme	mai 1990	mars 1992	oct. 1990	janv. 1991	mars 1990	mars 1991	nov. 1990	août 1990	nov. 1990
Conférence nationale	fév. 1990	non	non	fév.-juin 1991	non	juill. 1991	juil.-nov. 1991	non	non
Institutions de transition	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	non	non
Référendum constitutionnel	déc. 1990	mars 1992	non	mars 1992	août 1992	janv. 1992	déc. 1992	août 1990	non
- abstentions (en %)	37	3	-	10	35	54	46	21	-
- pourcentage de oui	93	90	-	96	62	98	89	91	-
Elections locales	nov. 1990		déc. 1991	mai 1992		janv. 1992			
Elections législatives	fév. 1991	juin 1993	janv. 1991	juin 1992	juin 1993	fév./ mars 1992	fév. 1993	janv. 1991	oct. 1991
Autres élections		fév. 1991*							
Présidentielles (tour décisif)	mars 1991	juin 1993	fév. 1991	août 1992	fév. 1993	avril 1992	mars 1993	mars 1991	oct. 1991
Durée de la transition**	15 mois	15 mois	6 mois	20 mois	36 mois	13 mois	30 mois	8 mois	12 mois

* Adoption de la charte nationale par référendum.

** Très approximatif. Il s'agit de la période s'étendant entre la première manifestation officielle de la transition (par exemple l'instauration du multipartisme) et l'élection présidentielle.

autrement lorsque tous les moyens d'information sont aux mains de l'appareil d'Etat, et donc du parti du président ?

La grève et les manifestations ont donc été souvent le point de départ conduisant au démarrage de la transition. La grève des fonctionnaires béninois en juillet et août 1989, qui réclament le paiement d'arriérés de traitement, est l'occasion pour les bailleurs de fonds internationaux de conditionner leur contribution exceptionnelle à la promesse d'une amnistie politique. En février 1990, ce sont les étudiants et les écoliers qui manifestent à Niamey, et la répression fera trois morts et une centaine de blessés. En décembre 1990, une marche pour le multipartisme réunit plusieurs dizaines de milliers de personnes à Bamako. On pourrait multiplier les exemples.

Le Cap-Vert et Sao Tomé, où les revendications politiques se sont manifestées d'une manière étonnamment calme, font exception à la règle, de même, dans une certaine mesure, que la Zambie. Dans ce pays, qui avait connu en 1989 des émeutes de la faim dans la *Copper Belt* (« ceinture de cuivre »), émeutes écrasées dans le sang, il semble bien que ce soit grâce à la personnalité de F. Chiluba, le patron du Zambia Congress Trade Unions (union des syndicats) et futur président, que le pays n'ait pas connu plus de violences. Très populaire, il sut canaliser les énergies et prendre l'initiative, en juillet 1990, en réclamant des réformes politiques profondes, alors que le parti unique – et le président Kaunda – venaient à peine de réaffirmer leur hostilité au multipartisme. Deux mois plus tard, le président faisait volte-face.

Au Burundi, des violences sont bien à l'origine de la démocratisation, mais il s'agit d'affrontements ethniques. Les massacres d'août 1988 obligent le colonel Bagaza à quitter le pouvoir. Il sera remplacé par le major-général Buyoya, qui, bien qu'appartenant à l'ethnie tutsie, quantitativement minoritaire, mais détentrice de l'essentiel des pouvoirs, va mettre en œuvre une politique de réconciliation nationale, à travers le multipartisme et des élections libres. P. Buyoya va être la première « victime » de sa politique : il est nettement battu aux présidentielles par M. Ndadaye, un hutu.

Abstentions : de 3 à 79 %

La variété des situations nationales transparait également au niveau des élections proprement dites. Le phénomène le plus frappant est peut-être l'écart constaté en matière d'abstentions. Le Niger et surtout le Mali battent tous les records, où le tiers et le quart des électeurs seulement prennent part aux votes. Certains ont mis en avant l'extrême difficulté qu'il y a à organiser des élections dans des pays aussi vastes (10) où les populations sont très inégalement réparties. Mais l'on ne saurait oublier que l'un comme l'autre sont en proie à une révolte des touaregs qui fait régner l'insécurité dans leur partie nord.

A l'inverse, la quasi-totalité (97 %) des électeurs burundais ont voté. Ailleurs, les abstentions se sont situées entre 30 et 40 %, ce qui constitue des valeurs assez semblables à celles que l'on rencontre dans les « vieilles » démocraties.

On note généralement une certaine lassitude des électeurs au fur et à mesure que « s'accumulent » les scrutins, et les présidentielles ont pâti de ce phénomène classique puisqu'elles intervenaient le plus souvent en fin de processus. Au Mali comme au Niger, la participation fut inférieure de plus de vingt points à ce qu'elle avait été au référendum constitutionnel. Au Cap-Vert, l'abstention passe de 25 % (législatives) à 41 %. A Madagascar, la baisse intervient entre le premier et le

(10) Ils s'étendent sur plus de 1,2 million de km².

Tableau 2. - Les élections présidentielles

	Bénin	Burundi	Cap-Vert	Congo	Madagascar	Mali	Niger	Sao Tomé	Zambie
Sortants non candidats	-	-	-	-	-	A.T. Touré*	Ali Saïbou	M. Da Costa	-
Date 1 ^{er} tour	10 mars 1991	1 ^{er} juin 1993	17 fév. 1991	2 août 1992	25 nov. 1992	12 avr. 1992	13 mars 1993	3 mars 1991	31 oct. 1991
Nombre candidats	13	3	2	17	8	9	8	3	2
Abstention (en %)	44	3	41	?	36	75	63	35	?
Battus 1 ^{er} tour	-	P. Buyoya	A. Pereira	D.S. Nguesso	-	-	-	-	K. Kaunda
Date 2 ^e tour	24 mars 1991	-	-	16 août 1992	10 fév. 1993	26 avr. 1992	27 mars 1993	-	-
Nombre candidats	2	-	-	2	2	2	2	-	-
Abstentions (en %)	36	-	-	38	32	79	65	-	-
Battus 2 ^e tour	M. Kérékou	-	-	-	D. Ratsiraka	-	-	-	-
Elu	N. Soglo	M. Ndadaye	A. Monteiro	P. Lissouba	A. Zafy	A.O. Konaré	M. Ousmane	M. Trovoada	F. Chiluba
Suffrages/votants (en %)	68	65	74	61	67	69	55	83	76
Suffrages/inscrits (en %)	44	63	44	38	46	14	19	54	?

* Président de la transition, après le renversement de Moussa Traoré en mars 1991.

second tour des présidentielles. Mais près de trois mois ont séparé les deux scrutins (malgré les dispositions constitutionnelles qui prévoient un délai de trente jours maximum) et ces attermoissements ont pu décourager certains électeurs (11).

La fin des scores « triomphants »

Finies les élections donnant au candidat unique 99,99 % des voix... Le « meilleur » élu, Miguel Trovoada, à Sao Tomé et Príncipe, n'atteint « que » 83 %. Le plus faible score est réalisé par M. Ousmane au Niger, avec 55 %. Compte tenu des abstentions, cela signifie qu'il bénéficie du soutien d'à peine un électeur sur cinq. Mais il fait tout de même un peu mieux que son homologue malien, qui ne récolte les voix que de 14 % des électeurs inscrits. Dans quatre autres pays au moins (les informations manquent pour la Zambie), les présidents sont « minoritaires ». Il s'agit du Bénin et du Cap-Vert (44 %), du Congo (38 %) et de Madagascar (46 %). Le phénomène est courant dans les démocraties.

Quatre présidents seulement ont atteint d'emblée plus de cinquante pour cent des suffrages exprimés. Les autres, tous francophones, ont dû affronter un deuxième tour. Ce résultat est évidemment à mettre en relation avec le nombre de candidats présents au premier tour, qui ne dépassait pas trois dans le premier cas, alors qu'il était beaucoup plus considérable dans le second, le record étant détenu par le Congo, où pas moins de dix-sept personnalités s'affrontaient.

**Afrique
contemporaine**
N° 167
3^e trimestre 1993

études

35

Les personnalités battues

Certains présidents sortants ne se représentaient pas, pour des raisons très variées. Moussa Traoré (Mali) était en prison, dans l'attente du procès qui le condamnera à mort, et le président de la transition, A. T. Touré, avait clairement indiqué qu'il voulait rendre le pouvoir aux civils. Ali Saïbou, président du Niger depuis 1987, mais progressivement marginalisé au cours de la période de transition, ne se représentait pas. A Sao Tomé et Príncipe, le président Da Costa, tirant la leçon des législatives qui lui étaient défavorables, se retira de la compétition.

Deux des battus du premier tour, K. Kaunda et A. Pereira, sont des personnalités marquantes, puisqu'ils étaient directement issus de l'indépendance, à laquelle ils avaient fortement contribué. L'usure du pouvoir l'a emporté sur cette légitimité. Le vote hutu balaya P. Buyoya d'emblée, alors que de nombreux commentateurs le donnaient gagnant. Beaucoup furent surpris également de la mauvaise performance du président congolais sortant, D. Sassou Nguesso, qui n'arriva qu'en troisième position au premier tour et ne put de ce fait participer au second.

En définitive, seuls M. Kérékou (Bénin) et D. Ratsiraka (Madagascar) résistèrent jusqu'au bout, sans toutefois véritablement mettre en danger leur adversaire.

Who's Who ?

Who's who in Africa, Leaders for the 1990s (12), publié en 1992, ne fait aucune mention de cinq – tous francophones – des neuf nouveaux présidents. Certes,

(11) La lassitude va encore s'amplifier dans ce pays : aux législatives de juin 1993, les premières informations disponibles font état d'une faible participation.

(12) Ouvrage dirigé par Alan Rakes, The Scarecrow Press, Inc. Metuchen, N.J., Londres, 1992.

aucun d'entre eux n'était élu lorsque l'ouvrage a été conçu. Mais cela signifie qu'avant de l'être, ils n'étaient pas considérés par l'auteur, et sans doute par beaucoup d'autres, comme des personnalités « qui comptent ». Il est possible que les quatre autres auraient été traités de même s'ils n'avaient pas accédé au pouvoir dès 1991...

On s'étonnera tout de même de ce silence lorsqu'il s'agit d'un P. Lissouba, qui fut Premier ministre du Congo dans les années soixante. Quoi qu'il en soit, on peut conclure de cette anecdote que les résultats des élections ont souvent déjoué les pronostics et porté au pouvoir des hommes inattendus.

Age moyen : cinquante ans

Peut-on parler d'une nouvelle génération ? Leur âge moyen est de cinquante ans, et l'Afrique a connu beaucoup de présidents plus jeunes, notamment ceux issus de coups d'Etat militaires (13)... Cet âge moyen recouvre d'ailleurs d'importants écarts. Le plus vieux des nouveaux présidents, A. Zafy, né en 1928, a vingt-cinq ans de plus que le benjamin, M. Ndadaye, qui atteint juste 40 ans (14). Cinq sont nés il y a un demi-siècle ou moins. N. Soglo et P. Lissouba ont respectivement 59 et 62 ans.

De longues années à l'étranger

Tous les nouveaux présidents ont effectué des études supérieures, parfois de très haut niveau. A cette occasion, la plupart ont séjourné à l'étranger (15). La France a accueilli N. Soglo, P. Lissouba, A. Zafy, M. Ousmane. A. Monteiro a étudié au Portugal, comme M. Trovoada, mais aussi à Louvain, en Belgique. A.O. Konaré semble être le seul à avoir fréquenté une université marxiste, Varsovie en l'occurrence. Deux, M. Ndadaye et P. Lissouba, ont été étudiants dans des pays africains étrangers : le Rwanda pour le premier, la Tunisie pour le second. Mais M. Ndadaye était contraint et forcé : Hutu, il avait dû fuir le Burundi à la suite des massacres de 1972, avant d'y revenir en 1983.

Deux autres présidents ont connu l'exil, mais pour des raisons politiques. P. Lissouba et M. Trovoada ont passé toute la décennie quatre-vingt à Paris, après avoir tâté de la prison (16). Ils ne sont rentrés au pays qu'avec la démocratisation, M. Trovoada en 1990, et P. Lissouba un an plus tard. Pour sa part, N. Soglo prendra un temps, entre 1979 et 1986, ses distances avec la scène politique béninoise et réalisera une carrière brillante à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

Profession : pédagogue ?

Les Congolais nomment P. Lissouba « le Professeur », surnom mérité, puisqu'il est professeur d'université, comme A. Zafy. Deux autres présidents ont commencé leur carrière dans l'enseignement. M. Ndadaye a été instituteur au Rwanda, puis est

(13) Le dernier coup d'Etat perpétré en Afrique est le fait du capitaine Valentine Strasser (Sierra Leone, 1992), âgé de 28 ans. La quasi-totalité des militaires qui prirent le pouvoir par la force avaient moins de quarante ans. Eyadéma fut l'un des plus jeunes (30 ans en 1967), H. Habré, l'un des plus vieux (46 ans en 1982).

(14) Certaines sources lui donnent 43 ans.

(15) Signe des temps ? Deux des nouveaux présidents ont suivi des enseignements par correspondance. Il s'agit de F. Chiluba, en sciences politiques, et de M. Ndadaye, en techniques bancaires, au Conservatoire national des arts et métiers de Paris.

(16) P. Lissouba a même été condamné à mort.

devenu licencié en sciences de l'éducation. A.O. Konaré, fils d'instituteur lui-même, a longtemps enseigné au lycée, puis dans des établissements d'enseignement supérieur, avant de devenir un spécialiste des musées. N. Soglo, haut fonctionnaire – c'est un ancien de l'ENA –, a enseigné à l'université du Bénin tout en assumant des responsabilités administratives. C'est donc au moins cinq des neuf nouveaux présidents qui ont exercé des fonctions éducatives.

Quatre anciens ministres ou Premiers ministres

Deux des nouveaux élus ont été Premier ministre. A Pascal Lissouba, déjà cité, il faut ajouter M. Trovoada, Premier ministre de Sao Tomé et Príncipe entre 1975 et 1978, c'est-à-dire juste après l'indépendance. L'un comme l'autre, qui occupèrent également d'autres postes ministériels, sont de véritables politiciens. Ils ont en commun en outre, on l'a vu, d'avoir déplu, ce qui les a conduits en prison, puis en exil.

Trois autres présidents ont eu dans le passé une expérience de la conduite des affaires. N. Soglo a été ministre des finances dans les années soixante, A. Zafy, ministre de la santé de 1972 à 1975, après la « révolution ». L'un comme l'autre ont en outre joué un rôle éminent pendant la transition. N. Soglo a été Premier ministre, et Albert Zafy, après avoir été désigné comme « Premier ministre » par l'opposition, devint le président de la « Haute autorité pour la transition vers la Troisième République », autrement dit un chef d'Etat « bis » (17).

A. O. Konaré a été ministre de la Jeunesse de Moussa Traoré en 1978-1979, mais il prit très rapidement ses distances vis-à-vis d'un pouvoir qui allait virer à la dictature, s'investissant peu à peu dans une action politique semi-clandestine.

A. Monteiro, pour sa part, a touché de près à la politique pour avoir été secrétaire général de l'Assemblée populaire du Cap-Vert, peu après l'indépendance, avant de devenir juge, puis président de la cour suprême. Et il est permis de penser que les responsabilités de président des syndicats qu'a assumées F. Chiluba lui ont donné quelque idée de la façon dont il convenait de « gouverner les hommes et d'administrer les choses ».

En définitive, seuls M. Ndadaye et M. Ousmane, qui sont aussi les plus jeunes, n'ont aucune expérience politique concrète, même si le premier a eu très tôt des responsabilités dans l'opposition. Ils héritent de situations extrêmement difficiles, liées à la pauvreté structurelle des pays qu'ils vont avoir à diriger, ainsi qu'à des problèmes ethniques aigus. Leur impréparation politique peut sembler dans ces conditions un lourd handicap. Mais au Congo, P. Lissouba, malgré son âge et sa pratique, ne parvient guère apparemment à dominer les jeux politiques qui désagrègent un pays pourtant doté d'atouts non négligeables...

Quelles politiques ?

Il faut honnêtement avouer que l'on ne sait pas grand chose des opinions politiques et des programmes des nouveaux présidents. Les éléments d'information manquent. Elus inattendus, leurs propositions n'ont guère fait l'objet de recensions dans la presse étrangère, qui d'ailleurs ne s'intéresse, sauf rares exceptions, qu'aux pays en crise aiguë.

(17) Voir *Afrique contemporaine*, n° 163, art. cit.

Tableau 3. - Les présidents

	Bénin	Burundi	Cap-Vert	Congo	Madagascar	Mali	Niger	Sao Tomé	Zambie
Nom	Soglo	Ndayaye	Monteiro	Lissouba	Zafy	Konaré	Ousmane	Trovoada	Chiluba
Prénom	Nicéphore	Melchior	Antonio M.	Pascal	Albert	Alpha Oumar	Mahamane	Miguel	Frederick
Année de naissance	1934	1953	1944	1931	1928	1946	1950	1936	1943
Situation matrimoniale	marié, 2 enf.	marié, 3 enf.	marié, 3 enf.	div, rem. 10 enf.	marié, 3 enf.	marié, 4 enf.	marié, 6 enf.	marié, 3 enf.	marié, 9 enf.
Formation	droit, économie	techn. banc.	droit	biologie	médecine	histoire	statistique	droit	sciences politiques
Dernière fonction exercée	Insp. finan. prof. universi.	Cadre de banque	Présid. Cour suprême	Professeur d'université	Professeur d'université	Directeur de musée	Haut fonctionnaire, économie	Consultant	Respons. syndical
Lieu	Bénin	Burundi	Cap-Vert	Paris	Madagascar	Mali	Niger	Paris	Zambie
Fonctions ministérielles antérieures	oui (Finances)	non	non*	oui, y compris Premier minis.	oui (Santé)	oui (Jeunesse, Arts et Culture)	non	oui, y compris Premier minis.	non
Période	1963-1965	-	-	entre 1963 et 1969	1972-1975	1978-1979	-	entre 75 et 79	-
Fonctions dans organisation internationale	oui, BIRD	non	non	oui, UNESCO		oui, ICOM**	non		oui, OIT
Période	1979-1986	-	-	depuis 1979		1992	-	1981-1990	1975-1990
Ancien prisonnier politique	non	oui	non	oui (cond. à mort)	non	non	non	oui	oui, 2 fois
Exil	non	oui***	non	oui	non	non	non	oui	non
Rôle dans la transition	Premier ministre	Prt parti d'op.	-	Prt parti d'op.	Prt Hte Autor.	Prt parti d'op.	-	-	Prt parti d'op

* A été Secrétaire général de l'Assemblée populaire.

** Conseil international des musées.

*** Exilé au Rwanda à la suite des massacres ethniques de 1972.

Bien évidemment, les nouveaux présidents sont démocrates : ils ont été élus parce qu'ils défendaient un projet de libéralisation politique. Mais les décisions les plus spectaculaires (multipartisme, élections libres, liberté d'expression) étaient acquises avant leur élection. Le plus difficile reste sans doute à faire : instaurer un Etat de droit, et donc une justice respectée ; favoriser l'émergence d'une démocratie décentralisée ; autoriser l'expression des groupes sociaux généralement tenus à l'écart des décisions, comme les paysans et les femmes. Un test de leurs convictions sera très certainement la volonté qu'ils mettront à lutter contre la corruption bureaucratique : quand les droits s'achètent, il n'y a pas de droit.

Bien évidemment, les nouveaux présidents sont libéraux sur le plan économique. Il faut faire avec l'air du temps, et surtout avec les « conseils » du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de la plupart des bailleurs de fonds. Le « rétablissement des grands équilibres » est donc à leur programme, ce qui implique « dégraissages » de la Fonction publique, privatisations, amélioration des rentrées fiscales... Rien de bien original, c'est quasiment un programme universel. Là où se feront peut-être sentir les différences, outre l'habileté, c'est sans doute dans le domaine social. La philosophie profonde de l'ajustement structurel n'est pas la justice. Plus exactement, il est supposé que d'un meilleur fonctionnement de l'économie découlera à terme un mieux-être général (18). C'est un pari, et en attendant, les groupes sociaux les plus fragiles sont les plus menacés. Bien que la marge de manœuvre soit très étroite, il semble possible de définir dans des domaines essentiels – éducation, santé, accès à l'eau – des politiques plus ou moins favorables à ces groupes. Il est vrai qu'elles vont généralement à l'encontre des intérêts les mieux installés.

Quoi qu'il en soit, la tâche paraît singulièrement difficile pour tous ces nouveaux chefs d'Etat, du fait de l'héritage qu'ils doivent assumer (effectifs pléthoriques de la Fonction publique au Congo, désagrégation du tissu économique et social à Madagascar...), de handicaps naturels (Burundi, Cap-Vert, Mali, Niger...), de situations ethniques difficiles (Burundi, Mali, Niger), ou de la faiblesse des cours internationaux (cuivre zambien, pétrole congolais). Dans ces conditions, les résultats ne peuvent être à la hauteur des espérances des populations. Cela explique sans doute que l'immense popularité d'un F. Chiluba – il était surnommé « le libérateur », le « Moïse noir » et même... « le Messie » – se soit très sensiblement érodée. Et l'on note de semblables renversements d'opinion après quelques mois d'exercice du pouvoir au Cap-Vert, à Sao Tomé et Príncipe... Rien ne permet *a priori* d'affirmer que le caractère démocratique de leur élection est pour les présidents de l'alternance un gage de durée. On espère cependant que la volonté populaire s'exprimera désormais dans un cadre légal. Tous ces pays ont en effet donné la preuve que le pouvoir pouvait se situer dans les urnes.

« Last but not least »

On a insisté tout au long de cette note sur la diversité des situations et sur celle des hommes. Mais ces derniers ont tout de même un point commun, qui est justement d'être des... hommes. A quand la première femme africaine élue présidente ?

(18) Voir l'article de G. Collange, P. Plane et R. Van Der Hoeven, « L'ajustement structurel et les hommes : le cas du Bénin », dans ce même numéro.